LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Bilan de mi-mandat : gloire ou déni de toute réalité ?

Monsieur le Maire, vous êtes aux commandes depuis plus de 30 ans, assez pour que vous confondiez votre mandat et votre personne !

La politique politicienne, menée à coup de baguette tel un despote, n'a plus sa place et doit cesser ! Les élus d'opposition ne sont pas des pantins anéantis par l'échec. Notre vision, nos idées, nos retours d'expérience sont précieux et permettraient utilement de conforter l'action de la Municipalité. **À nous tous, nous représentons la majorité de la population.**

Les Mansonniens nous parlent, partagent leurs opinions et leurs difficultés. Ce sont autant d'informations qui nous permettent de mieux évaluer l'efficacité des actions de la Municipalité et d'identifier des besoins ignorés. **Nous ne sommes pas insensibles à la détresse qui nous est confiée.**

Combien de Mansonniens nous interpellent au regard des simulacres de conseils municipaux que vous tenez au compte-goutte ? Parole contrainte, jugements incessants, moqueries, absence de tout dialogue…

Amélie THEROND KERAUDREN
Conseillère municipale - Tête de liste de droite
« Mansonniens, je m'engage pour vous ! »
lors des élections municipales de 2020

Maisons-Laffitte restera-t-elle une ville sportive ?

Les associations sportives de la ville sont inquiètes car **les rapports avec les élus ont changé.** Ils sont devenus très administratifs et pour cause, le Maire a remplacé le Maire-adjoint en charge des sports, de la jeunesse et des associations par **3 conseillers municipaux, la plupart du temps absents lors des événements sportifs.**

Les délais de réservation de salles sont devenus aberrants, passant à 3 mois en début de mandat. Mais tout de même récemment revenus à un mois. Quelle souplesse !

La commission Sports qui se tenait régulièrement dans les mandats précédents, avec la participation des élus de l'opposition, a disparu.

La Municipalité demande aux présidents des associations de se libérer en journée pour discuter des contrats d'objectifs (COP) au mépris des contraintes professionnelles de ces bénévoles. **Or, ce sont les élus qui doivent s'adapter aux demandes et obligations des Mansonniens, et non l'inverse ! L'article dans VAML est systématiquement signé par l'un des élus**

Jean-Claude GIROT
Conseiller municipal indépendant et libre
Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Jeunesse, aux
Associations et aux Affaires militaires jusqu'en 2021

NDR : Tribunes excédant le nombre maximal de caractères